

# Mémoire et Patrimoine de Les Marches

Bulletin n° 28

novembre 2021

## HISTOIRE

### Les cloches de nos campagnes



Cloches : Porte-de-Savoie (73) Eglise Saint-Maurice (les Marches)

A écouter

Site web : *Les cloches savoyardes - Paysages campanaires d'ici et d'ailleurs*

ASSOCIATION MÉMOIRE ET  
PATRIMOINE DE LES MARCHES



**Présentation**

L'association « Mémoire et Patrimoine de Les Marches », fondée en juin 2006, s'active depuis lors à réaliser ses objectifs : l'étude, la valorisation et la sauvegarde du patrimoine de la communauté de Les Marches dans toute sa diversité.

N° d'association : 0732015849

**Pour plus d'informations :**

Nadezhda SLAVOVA-GARLATTI

Présidente de l'association

06 68 86 55 48

**Adhésions :**

10 euros (individuelle pour l'année civile en cours)

5 euros (étudiants et demandeurs d'emploi)

Le Bulletin de « Mémoire et Patrimoine de Les Marches » présente à ses lecteurs le travail des différents groupes au sein de l'association, ainsi que des récits en rapport direct avec Les Marches. Le premier numéro de ce périodique est paru en mai 2007.

Toute personne qui souhaite publier un article dans le Bulletin doit soumettre son texte et les illustrations l'accompagnant, à la lecture du comité de lecture.

Les articles parus et les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

**La rédaction****Directrice de publication :**

Nadezhda SLAVOVA-GARLATTI

**Comité de lecture :**

Jeanine DUPOUX-PEYSSON

Noëlle MERLET-DASSÉ

Danielle THIABAUD

**Conception : par nos soins**

Dépôt légal BNF : novembre 2015

BNF : N° ISSN : 2491-3278

**Diffusion :** vous trouverez ce Bulletin chez les commerçants locaux, à l'occasion des manifestations que l'association organise et auxquelles elle est invitée, à la Médiathèque de Chambéry, aux Archives Départementales de la Savoie, à la BNF, à la librairie AMALIVRE à Paris.

**Impression :** Allo Copy, Chambéry  
**Bulletin gratuit, 300 exemplaires**

**ÉDITO**

Chers amis, chers adhérents,

Cela fait deux années déjà que nos rencontres se font de plus en plus rares. Sachez néanmoins que nous traversons cette période difficile sans que l'envie de partager les connaissances et de vous faire découvrir des histoires colportées à travers les époques ne nous quitte.

En 2021, quelques occasions nous ont offert la possibilité de nous revoir entre adhérents de l'association – deux escapades en territoire de Cœur de Savoie ainsi que le repas partagé en septembre.

Nous avons également expérimenté une manifestation associant l'initiation au dessin à la découverte du patrimoine (le Croc'Patrimoine) aux abords du lac Saint-André. Cette initiative sera très certainement reconduite.

Le groupe de généalogie, tout comme les patoisants, ont repris les réunions en s'adaptant aux nouvelles contraintes et les travaux en cours avancent.

Et même si nous avons dû reporter pour la deuxième année consécutive le programme concocté pour les JEP, une visite guidée du bourg des Marches a pu avoir lieu pour marquer le week-end du patrimoine.

Ainsi nous achevons cette année avec la parution du *Bulletin de « Mémoire et Patrimoine »* n°28 et une soirée conférence en partenariat avec l'ASDER, en espérant que l'année 2022 sera plus riche en événements culturels.

Dans ce numéro, chers lecteurs, vous trouverez un aperçu de nos derniers travaux et enquêtes. Le groupe de généalogie vous présente une recherche sur les liens entre Les Marches et le chemin de fer. Vous écouterez aussi deux personnages hauts en couleur *babèler* en patois près de bassin.

Mais, pour commencer, laissez-vous imprégner par le son des cloches qui animent le village depuis toujours en lisant un article complet qui leur est consacré.

Vous souhaitant bonne lecture,

Nadezhda Slavova-Garlatti  
présidente de l'association

**SOMMAIRE**

**Histoire. Les cloches de nos campagnes** ..... p. 2

**Intermède patoisant. Le basha (le bassin)** ..... p. 19

**Généalogie. Les Marcherus et le chemin du fer** .... p. 22

**Le saviez-vous ?** ..... p. 25

**Vie associative 2021** ..... p. 26

# HISTOIRE

## LES CLOCHES DE NOS CAMPAGNES

**Frère Jacques,  
Levez-vous !  
Sonnez les matines,  
Bing, Bong, Bong ! (1)**

Les entendons-nous encore ces cloches ? Elles qui furent un temps le centre de nos bourgs et villages. Elles sonnaient tantôt la liesse tantôt la tristesse, elles faisaient entendre l'émotion collective, les luttes de pouvoir et marquaient le temps. Les entendons-nous alors que le téléphone portable nous indique l'heure, les entendons-nous dans un environnement sonore devenu de plus en plus bruyant, appauvrissant notre attention jusqu'à devenir intolérant au fracas des cloches.

Cet article n'est qu'une occasion de remonter le temps, rappeler qu'autour des cloches et clochers se sont développés des métiers aujourd'hui disparus et qu'ils ont cristallisé à certains moments des tensions et des luttes. Il s'agit par intermédiaire de ce bulletin de rappeler que cet objet mobilier sonore, complexe est un témoin historique de la communauté.

### HISTORIQUE

La cloche peut être considérée comme un instrument de musique, elle fait partie des idiophones. C'est un instrument sonore auto-résonnant en forme de vase renversé ; on en tire des sons en le frappant dans sa partie intérieure par un battant en fer ou sur l'extérieur par un percuteur en bois en pierre ou en métal.

La cloche a pu être préfigurée par des instruments en matières diverses : coquillages, coques, coque de fruits avant d'être en métal et enfin en bronze.



*Tombeau du marquis de Yi de Zeng, province de Hubeï.  
Le carillon de 65 cloches*

On la trouve déjà en Asie au XIIIe siècle, avant notre ère. Les fouilles du tombeau du marquis de Yi de Zeng province de Hubeï mettent au jour un carillon de 65 cloches et 8 bâtons de frappe qui complètent un ensemble de 135 instruments de musique.

Ailleurs sur tous les continents, de petites cloches en bois avec leur battant suspendu à l'intérieur étaient secouées comme des grelots tandis que les cloches en fer ou en bronze sont frappées de l'extérieur à l'aide d'un bâton, d'un maillet, d'un marteau ou d'une poutre pour les plus grandes, grelots, hochets complétaient ces instruments sonores. Les enluminures médiévales et portails de cathédrales (Chartres) et chapiteaux romans (Cluny) représentent de petites clochettes que l'on frappe. Dès le VIe siècle l'objet sonore évolue vers la cloche d'appel et le mode de



*Élément du portail de la cathédrale de Chartres*

sonnerie à la volée que nous connaissons aujourd'hui.

Quant au mot *cloche* il apparaît à partir du VII<sup>e</sup> siècle contraction du mot *clocca*.

Dans la Province de Naples en Campanie, la petite ville de *Nole* passe pour être le berceau des fondeurs de cloches (vers 400 apr. J.-C.). Le terme campanaire, du latin *campana* qui signifie cloche, désigne tout ce qui a trait aux cloches.

## LES CLOCHES FONCTIONS CIVILES, RELIGIEUSES MAIS TOUJOURS CONSIDÉRÉES COMME GUIDE

Civil ou religieux le signal de la cloche a une fonction de guide.

Les anciens s'en servaient de fait dans la vie privée et dans la vie publique. Strabon v. 57 av. J.-C. †21/25 apr. J.-C., parle d'une cloche qui appelait le peuple au marché à l'heure de la vente du poisson.

Au Moyen Âge les clochettes pouvaient être utilisées par les danseurs, cousues sur le harnais et les vêtements. Clochette à main du rémouleur, clochettes pour animaux de compagnie, sonnailles portées durant l'estivage et pâturage pour repérer les animaux dans la nature et faire fuir les bêtes sauvages. Dans l'univers maritime, la cloche devait avertir, rythmer la vie à bord. Le long des côtes quand il n'y a pas de phare partout dans la brume c'est la cloche qui sert à guider. L'électrification des lignes et le sifflet ont supplanté la cloche sur les locomotives à vapeur.



*Cloche à main - Irlande  
Museum-of-Scotland*

À l'origine semble-t-il les cloches étaient un service d'appel, par la suite elles conserveront leurs fonctions civiles en un signal sonore pénétrant partout et entendu de tous pour : convoquer les assemblées, alerter la population, indiquer l'heure, convoquer les électeurs sous la II<sup>e</sup> République, sonner la mobilisation générale... Les cloches ont toujours sonné, qu'il s'agisse d'appeler la population à défendre sa liberté ou pour marquer sa joie une fois retrouvée.

En exemple :

**Le 24 août 1572**, jour du massacre de la Saint-Barthélemy, le carillon de l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, en face du Louvre, donne le signal du massacre des protestants, à Paris.

### **Ordre du Sénat au Conseil de ville de Moutiers**

*Le Sénat, faisant droit à la remontrance du Procureur compose le conseil de la ville de Mostier de s'assembler en nombre suffisant au son de la cloche toutes et quantes fois que le premier scindique... audict conseil de s'assembler aussy en nombre suffisant et d'avertir le juge mage d'y assister si bon luy semble tous les samedys de chasque semaine après le son de la cloche que l'on fera sonner à midy et rester audict conseil pendant deux heures plus ou moins si les affaires le requièrent.* Délibéré au Sénat le 7e may 1701. (2)

**La journée des tuiles le 7 juin 1788**, les habitants de Grenoble, défient les troupes du roi. Juchés sur les toits de leurs maisons, ils en jettent les tuiles sur les soldats qui avaient reçu l'ordre de disperser les parlementaires de la province... Prémices de la Révolution française. Vers le soir, la victoire du peuple se traduit par le branle à toute volée des cloches joyeuses. Fait qui se retrouve sur les registres de plusieurs



*Bouffon avec son costume  
traditionnel bicolore (rouge et vert)  
garni de grelots, son bonnet  
surmonté d'oreilles d'âne, sa grande  
collerette dentelée et ses chaussures  
pointues. Wiki*

paroisses, cette contagion du succès se répandit de village en village comme une traînée de poudre et franchit la frontière et sonna la joie de clocher en clocher jusqu'aux sources de l'Isère et de l'Arc, pour redescendre par Flumet dans la vallée de l'Arve (3).

**La Convention nationale du 27 novembre 1792**, qui réunit la Savoie à la France spécifie dans son article 1er que « la Savoie formera provisoirement un quatre-vingt-quatrième département, sous le nom de département du Mont-Blanc ». « La nouvelle s'en répand aussitôt de commune en commune et se transmet en quelques heures jusqu'au sommet des Alpes par le carillon des cloches et la flamme des feux de joie. » (3)



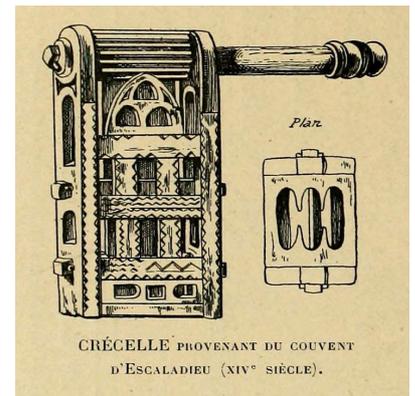
Lorsque la paix fut retrouvée le 11 novembre 1918 ou quand Paris fut libéré, en août 1944, c'est une explosion de sons qui inonda la capitale, de même lorsque l'Armistice a été signé.

« Il y a 150 ans la Savoie devenait française. A cette occasion, le 12 juin 2010 à midi, toutes les cloches de France sonneront pour commémorer cette date historique. Ainsi, du bourdon « La Savoyarde » du Sacré-Cœur de Paris au plus grand carillon d'Europe se trouvant à Chambéry, en passant par les clarines de tous les troupeaux d'alpages, les cloches en France retentiront à l'unisson ». (4)

Bien que clochettes campanes et sonnettes remontent en Europe au premier âge de fer elles ne servirent que plus tard aux cérémonies des Églises chrétiennes.

Pendant longtemps on a appelé les fidèles à l'église par la voix des diacres, on utilisait trompette, claquoir, martelet, crécelle, batelet, livre, matraca et tintinnabulum.

C'est au VII<sup>e</sup> siècle qu'on rencontre d'abord dans les monastères des cloches fixes de dimensions moyennes et au VIII<sup>e</sup> siècle que l'on construit des clochers destinés à les abriter. Peu à peu l'usage des clochettes et des cloches fut réglementé par les papes et les conciles. En effet, le pape Grégoire I<sup>er</sup> décide de l'usage des cloches dans les églises, sous le concile de 817 il demande que chacune d'elles soit munie de deux cloches. Des tours de bois sont élevées préfigurant la construction des clochers. Le pape Urbain II, (XI<sup>e</sup> siècle) fait sonner l'Angélus qui sonne dès la tombée de la nuit et appelle les croyants à la prière. Le pape Jean XXII, (XIV<sup>e</sup> siècle) créa la prière de l'Angélus. Louis XI en 1472 ordonna la douzième heure à Marie : on s'agenouillait au douzième coup de midi pour réciter un Ave Maria, il imposa l'Angélus matin, midi et soir.



source internet archive

Il existe différentes manières de sonner les événements. Cela diffère suivant le nombre de cloches, les habitudes ou traditions locales et la façon dont sont fixées les cloches. (5)

**La volée** : sonnerie utilisée pour les messes du dimanche, des jours de fêtes comme Noël, Pâques, toutes les cloches sont en mouvement.

**Le glas** : dans la campagne en règle générale le sacristain ou sonneur de cloches avait le soin d'avertir la population d'un décès. C'est plutôt le peuple qui a inventé les variations locales et l'idée de grosseur et de son des cloches en fonction de l'âge, du sexe et de la fortune du défunt.

Il est sonné au moyen des deux cloches. Lors du décès d'un homme : il faut actionner la grosse cloche en premier et au bout de quelques secondes, lorsque la cloche est bien lancée, actionner la petite cloche. À la fin de la sonnerie, la petite cloche doit être arrêtée avant la grosse. Lors du décès d'une femme : il faut actionner la petite cloche en premier. Au bout de quelques secondes environ, lorsque la cloche est bien lancée, actionner la grosse cloche. À la fin de la sonnerie, la grosse cloche doit être arrêtée avant la petite. La technique très compliquée des sonneries funèbres pouvait être périlleuse, par exemple une fois monté au clocher, le sonneur devait taper le haut des cloches avec un maillet de buis puis il saisissait le battant d'une main et venait le heurter dans la partie basse de la cloche pour donner les sons graves.

**Le baptême** : si un garçon est baptisé, sonner la grosse cloche après l'office, si une fille est baptisée, sonner la petite cloche après l'office.

**Le mariage** : sonnerie à la volée. Il est possible de sonner avant et après la célébration.

**Le tocsin** : sonnerie destinée à alerter la population d'un événement grave (incendie, catastrophe... Tintement rapide (60 coups par minute) sur la grosse cloche. (7)

Le tocsin aux Marches. La guerre de l'eau fut déclarée lorsque la petite source de Verdun, située sur le territoire de Chapareillan, fut détournée ; la surprise des Marcherous se transforma rapidement en panique. Le bourg se trouva soudain animé d'une rancœur car il n'y avait plus d'eau au village, le tocsin sonna en pleine matinée, sur la place publique se réunirent alors près de 900 personnes. La communauté entra en ébullition et ne tarda guère à trouver le responsable de leur malheur. (6)

## À QUI DONC LE POUVOIR DES CLOCHES ?

Il est impératif de distinguer la sonnerie civile de la religieuse, par exemple le sonneur civil ne doit pas sonner avant l'Angélus du matin et après l'Angélus du soir, la volée relève du curé. Le maire qui exerce la police locale est autorisé à ordonner une sonnerie mais il ne peut utiliser que la petite cloche et en respectant un certain délai. En fait aucune sonnerie civile ne doit être confondue avec la sonnerie religieuse. Si bien que des querelles de clochers n'ont cessé sur la distinction du signal ou la façon de faire tinter la cloche ou les cloches, à ceci se rajoute que l'on ne sonne pas de la même façon au nord de la France et au sud. Le sonneur civil est souvent l'instituteur qui s'efforce d'utiliser la cloche souvent et il cherche à la faire sonner longtemps, qu'il s'agisse de convoquer les électeurs sous la IIe République, sonner la victoire au soir des élections, la distribution des soupes aux pauvres, annoncer la venue du percepteur alors que l'évêque estime en revanche que le percepteur peut s'annoncer par affiche apposée sur la porte de l'église, à ce sujet le receveur général des Basses Pyrénées rappelle que « *la cloche sonne une obligation, que sans cette sonnerie les contribuables réunis doivent attendre longtemps ce qui procure l'occasion de jouer et de se livrer à l'intempérance, certains sacrifient l'argent destiné au percepteur.* ».

Dans certaines communes cet usage est immémorial, la cloche signale l'ouverture et la fermeture du ban des vendanges, appelle les enfants à l'école, rassemble les conscrits, ou annonce l'heure de la vaccination. À l'inverse, le clergé tente d'empêcher les autorités municipales de sonner, leur privilégiant la caisse ou le tambour.

Le règlement des sonneries n'admettait aucune distorsion au règlement et les entorses aux codes pouvaient être punies : en janvier 1893, la fille du sonneur de Clinchamp (Haute Marne) âgée de 18 ans

avec l'aide de plusieurs de ses amies tinte les trois cloches à l'occasion d'un mariage. Trompés par cette entorse au code « des travailleurs aux champs » ont cru qu'il s'agissait du tocsin et « revinrent au village en toute hâte » ce qui a fait rire les sonneuses, mais le préfet fort mécontent ordonna au maire d'envoyer le garde champêtre signifier son congé au « sacristain ». (7)

Les sonneries civiles suscitent des conflits, malgré son acharnement, le clergé se heurte au pouvoir public de la monarchie de Juillet (1830-1848, Louis Philippe Ier), à partir de 1835, il reste des foyers de résistance qui soulignent l'importance de la sonnerie civile ; cependant les ministres prudents arguent que les curés sont les seuls régulateurs de la sonnerie et finalement imposent la supériorité du clergé sur les affaires de cloches (avis du comité de législation du Conseil d'État 1840). Entre 1890 et 1910 (III<sup>e</sup> République) durant les années qui précèdent ou suivent la loi de séparation entre les Églises et l'État, les maires revendiquent le pouvoir de sonner. L'épiscopat n'accepte pas de sonner les fêtes locales qui sont celles de la mairie. Les affaires de cloches devenant plutôt des conflits de croyance. Mais à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, la sonnerie n'est plus indispensable.

## FABRICATION D'UNE CLOCHE

Au Moyen Âge la cloche est sous contrôle de la communauté. Elle est le plus souvent fondue à l'intérieur de l'église ou à proximité, la fabrication se fait dans la tradition des fondeurs de l'époque.

### Les saintiers

Les saintiers que l'on appelait aussi « Clochetiers » ou « Clochetiaux ».

Deux origines du terme *saintier* sont généralement avancées, on pense d'abord au rapport direct qu'il existe entre la cloche et la religion, par ses ornements (croix, saints, inscriptions) et par son utilisation (Angélus, appels aux messes, aux vêpres). Mais les historiens pensent que ce mot vient du mot latin *Sain* (*Signum*, signal) qui s'appliquait à la cloche vers le VII<sup>e</sup> siècle.

Les saintiers d'alors se déplaçaient à pied, ou éventuellement à cheval, ils « *quittaient leurs foyers le mercredi des Cendres et rentraient vers la Toussaint* ». (8)

Ce travail d'itinérants s'explique par la fragilité d'une cloche (les routes et le mode de transport de l'époque ne pouvaient garantir une livraison sans dommage), la coulée sur place qui permettait surveillance et le contrôle des contenus des contrats locaux. Le Maître d'œuvre pouvait s'occuper de l'ensemble de la commande, jusqu'à n'être embauché que pour la façon : le savoir-faire. Le Maître de l'ouvrage se chargeait alors de la fourniture des différents matériaux, voire d'une partie de la main-d'œuvre.

Le fondeur travaille à son compte dans le cadre d'une association familiale. Il circule sur le territoire avec un carnet de notes et quelques matrices de décors. Il transporte avec lui les secrets de l'art campanaire. Il conclut un marché avec le commanditaire et la fabrique<sup>1</sup>, l'accord peut être verbal ou faire l'objet d'un acte sous seing privé. Il choisit le terrain de la fonte pour y creuser un fourneau et la fosse qui recevra le moule. La fabrique, la municipalité, un donateur subviennent aux dépenses de la fonte. On fait appel à la générosité des habitants « *la cueillette* », dont les noms sont affichés sur la porte de l'église, il est précisé que ceux qui n'auront pas participé ne pourront pas jouir des nouvelles cloches. Au Moyen Âge surtout,

---

1- La fabrique, au sein d'une paroisse catholique, désigne un ensemble de « décideurs » (clercs et laïcs) nommés pour assurer la responsabilité de la collecte et l'administration des fonds et revenus nécessaires à la construction puis l'entretien des édifices religieux et du mobilier de la paroisse.

les fidèles jetaient dans la fonte des bijoux et des métaux précieux. On pouvait collecter chaudrons de cuivre, chenets, monnaies de bronze. Chacun s'efforce de participer à la confection de la cloche qui sonnera son décès ou le baptême de ses descendants.

Le dimanche, le curé annonce la liste de ceux qui devront fournir le manger ou le recevoir à leur table, durant toute la période des travaux les villageois apportent leur concours au saintier. La coulée se déroule à la tombée du jour, les enfants sont nombreux, certains fondeurs craignent que le sang des règles ne nuise à la réussite de l'opération. Un prêtre en habit bénit le métal pendant que le public s'agenouille et que l'on récite des prières. Mais il arrive que le moule cède, la chape se soulève, les bulles d'air abîment le métal. Mais si l'opération réussie le prêtre chante alors le *te deum* et on fait la fête. Reste à ébarber, limer, lisser avec du sable fin et on pèse au poids public. Quand tout est terminé, on procède au règlement en nature bois, charbon, vin ou à tempérament.

Puis les cloches sont baptisées dans le rituel des textes sacrés : chant de psaumes, lavage de la cloche intérieure et extérieure avec l'eau bénite, le prêtre trace la croix avec l'huile sainte, consacre la cloche et lui donne le nom du saint. L'encens et la myrrhe sont placés dans un encensoir afin de la parfumer. Le parrain et la marraine sont présents. (7)

Après 1860 les cloches sont fondues dans les usines, le curé ou le maire peut prendre seul la décision de refonte et échappe ainsi au contrôle de la population. La fabrication en usine permet une meilleure qualité : raffinement des décors, absence de risque, longévité de l'instrument et cloche plus grosse. (7) (9)

### Les fondeurs

Familles françaises de fondeurs bien installées : les De Croizilles, Bezot, Vallier, Paccard

La fonderie Meunier Eugène à Chambéry qui a fondu et refondu la cloche *Andrée-Lucile Les Marches*

#### La fonderie Paccard

Antoine Paccard maire de Quintal, après la Révolution, demande à l'évêque de lui donner un curé à son village, « *Vous aurez un prêtre quand vous aurez une cloche dans votre clocher !* » lui répond le prélat, Pour cela, il fait appel à un saintier itinérant de bonne réputation, du nom de Jean-Baptiste Pitton de Carouge. Arrivé sur place, notre homme sollicite les habitants du village afin que l'un d'eux lui serve d'apprenti. Antoine s'intéressa à la fabrication et la prit aussitôt à son compte fondant à son tour des cloches pour les villages voisins.

Dans le clocher de Quintal sonne toujours la première cloche réalisée par Antoine Paccard en 1796. Les Paccard s'établirent à Annecy-Le-Vieux ou les descendants fabriquent toujours des cloches. (10)(11)

#### La fonderie Merendon de Peisey-Nancroix.

Au hameau du Villaret, là, jusqu'en 1950, a subsisté un four qui a servi à fondre le métal. En 1728, Joseph Merendon avait épousé Anne Marie Villibord, de Peisey, et s'était établi au pays de sa femme. Son petit-fils Jacques (1781-1840) est le premier fondeur connu de cet atelier. En 1833 et 1836, Jacques, accompagné de ses deux fils, fondait des cloches aux Brévières et à Tignes. D'autres cloches d'églises et de chapelles rurales furent fabriquées par l'atelier Merendon. Parallèlement on y fondait aussi des clochettes d'enfant de chœur et de procession ainsi que des clarines de vaches.

A la mort de Jacques, seul son fils Augustin continua le métier, se cantonnant seulement dans la fabrication de clochettes. A la fin de sa vie, il n'était plus aidé par ses fils partis à Paris, et comme il avait perdu la vue, c'est sa femme qui versait elle-même le métal fondu dans les moules. Augustin mourut en 1895. Son petit-fils Michel, d'abord fondeur à Paris d'objets en bronze ou imitation bronze (garnitures de cheminée, lampes, pendules, statues, etc.), revint au moment de la retraite habiter la maison de ces ancêtres où il mourut en 1947.

L'atelier Merendon eut trois séries de fabrications : les cloches, les clochettes à usage religieux et les clochettes de vaches. (12)

En France, au milieu du XIXe siècle, il y avait 86 fondeurs de cloches et seulement 35 au début du XXe siècle. Aujourd'hui, quatre grands fondeurs de cloches sont encore en activité : Fonderie de cloches Voegelé + Fonderie Bollée SAS. (Strasbourg), Cornille-Havard (Manche), Paccard Fonderie de cloches et carillons (Haute-Savoie). Fonderie Obertino. Morteau. (Sonnailles).

À la fois la laïcisation de la profession et l'apparition des dynasties de fondeurs transmettant le métier à l'ensemble des descendants, ont permis à chaque génération d'améliorer les profils des cloches et leurs qualités sonores.

## La fonte d'une cloche

La cloche se définit par sa forme, sa taille, ses courbes harmonieuses et un profil arrondi qui permettent de répartir différentes octaves et donc ses propriétés musicales, mais aussi par la composition de l'alliage qui la compose. La durée de vibration est directement fonction de la masse et donc de la taille de la cloche.

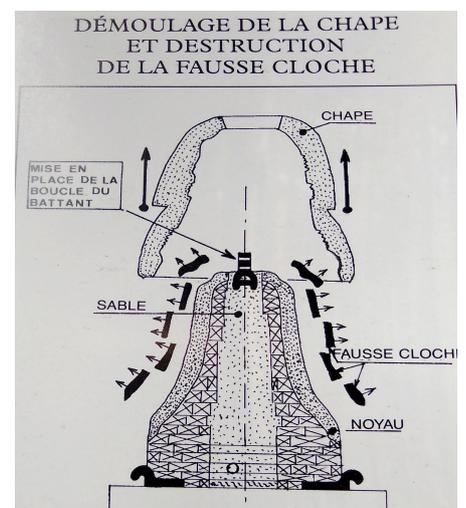
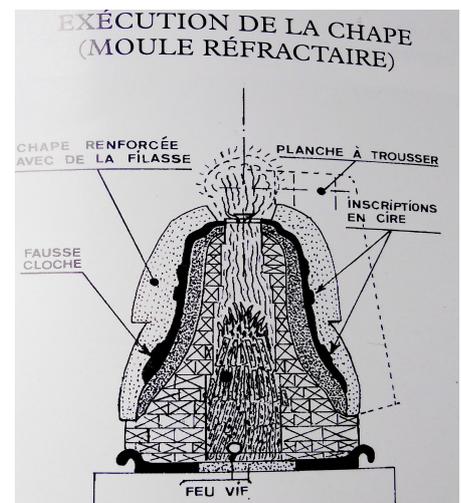
Il existe des cloches de toutes tailles, néanmoins les plus grosses en France se trouvent assez haut dans les clochers pour que le son se propage assez loin. La plus grosse cloche d'un ensemble s'appelle le bourdon. Occasionnellement elles peuvent être faites de fer ou fonte de fer, le plus souvent en bronze. L'alliage théorique est de 78 % de cuivre, et de 22 % d'étain, au Moyen Âge le cuivre venait de Basse Saxe (Allemagne) et l'étain peut-être de Cornouailles ; il pouvait être ajouté du plomb au bronze pour raison économique c'est-à-dire pour réduire le taux d'étain.

## La fonte d'une cloche, méthode traditionnelle

Le moulage : construction d'une maçonnerie de briques réfractaires qui va servir d'armature pour soutenir le reste du moule. Elle est recouverte d'un mélange d'argile, de crottin de cheval et de poils de chèvre et va donner la forme intérieure de la cloche. Cette première partie du moule réalisée à l'aide du gabarit – *planche à trousser* – est appelée **le noyau** il sera recouvert d'une couche isolante pour la séparer de la partie suivante, la fausse cloche.

On change alors de gabarit pour construire la seconde partie du moule, que l'on appelle **la fausse cloche**, elle a la même forme que la future cloche en bronze. Elle est faite en terre friable et argile elle est enduite de graisse et recouverte de cire pour la lisser parfaitement et former les filets. Puis on vient y poser les décors. En général toutes les cloches portent des inscriptions religieuses, médaillons, des filets, sceaux, frises végétales associées à une inscription dédiée à la Vierge Marie, des croix, les saints locaux, inscriptions religieuses, nom du fondeur, le millésime, quelque fois utilisation de décor de monnaie sans doute en rapport avec les dons effectués par la communauté. Toutes ces empruntes sont en cire et viennent s'inscrire en relief sur la fausse cloche.

Le fondeur construit **la chape** constituée de couches successives : sable et eau puis terre, puis argile mélangée au chanvre. Une fois



Cloches de France et d'ailleurs, Jean-Pierre Rama 1993 - LTA Le Temps Apprivoisé

sèche, on chauffe l'intérieur du noyau, la cire fond, les empreintes et inscriptions restent en creux dans la chape, on soulève la chape, on brise la fausse cloche, on redescend la chape sur le noyau, reste le vide entre les deux parties.

**La couronne :** On part d'un modèle en cire qu'on enduit d'argile. Cet élément est ensuite chauffé dans une étuve à 200 °C, afin que la cire fonde et laisse son empreinte en creux. Le moule de la couronne est ensuite ajusté sur le moule de la cloche et tout sera coulé en une seule fois.

On enterre alors le noyau, la chape et le moule de la couronne dans une fosse remplie d'une terre soigneusement damée.

**La coulée :** le bronze est fondu et contrôlé à la cinquième heure de chauffe, porté à 1050° le métal est versé dans le moule par un chenal. Cinq à six jours après la coulée le moule est enlevé brisé, la cloche apparaît grise et noire.

**La finition :** la cloche est traitée au jet de sable et à la polisseuse avant d'être définitivement accordée.

**L'accordage :** Mise en vibration, la cloche fait entendre un **son** principal appelé **Fondamentale** et des sons secondaires nommés **Harmoniques** : Hum, Tierce mineure, Quinte et Octave supérieure.

L'**intensité** et la **variété** de ces différents harmoniques constituent le **timbre**, propre à chaque **instrument**. La cloche a cependant une particularité : son troisième harmonique est légèrement diminué, ce qui en fait une **tierce mineure**. C'est cela qui confère à la cloche ce timbre si particulier, un peu mélancolique. C'est l'accordeur par son savoir-faire qui va choisir à quel endroit et sur quelle profondeur il faudra enlever du métal par meulage intérieur. (9)

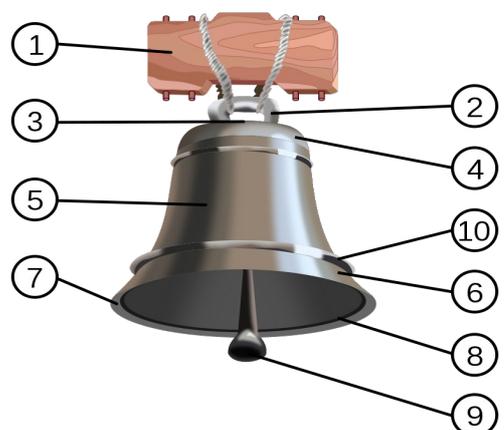
La cloche est vue comme un objet unique, considérée comme un intercesseur entre Dieu et les hommes aux vertus particulières le baptême fournit l'occasion de décorer l'espace public. Au cours de la cérémonie, la cloche revêtue d'une robe de dentelle est présentée dans le chœur de l'église ; à la sortie il est d'usage de jeter des dragées sur la foule.

Les cloches furent longtemps considérées comme des personnes, elles portent des prénoms, sont baptisées et jusqu'à la Révolution de 1789, trouvaient même leur place dans l'état civil au même titre que toute naissance.

Les termes concernant sa « morphologie » sont aussi très éloquents. On trouve la couronne, le cerveau, la robe, la panse, le bras, la bouche et même la langue...

Sa personnalisation va si loin que certaines furent châtiées : ainsi, le gros bourdon de *Gand* en Belgique, fut jugé par Charles Quint pour « avoir participé très activement avec sa langue » à l'insurrection Flamande menée par les Gantois en 1540.

Pour avoir sonné le tocsin le jour de la mort du Tsarévitch Bâtard DIMITRY en 1591 (le plus jeune fils d'Ivan le Terrible), la cloche de l'église de la Transfiguration de Bourg d'Ouglitch fut décrochée, flagellée, et expédiée en Sibérie après avoir eu "une oreille coupée". Elle y resta "en exil" pendant 300 ans. Ce qui témoigne de la vénération dont on les entourait.



Différentes parties d'une cloche. : 1. joug, 2. anses ou oreilles, 3. cerveau, 4. épaule, 5. robe ou taille, 6. panse, 7. pince, 8. lèvre inférieure, 9. langue ou battant, 10. faussure.

work: Malyszczk CC BY commons.wikimedia.org

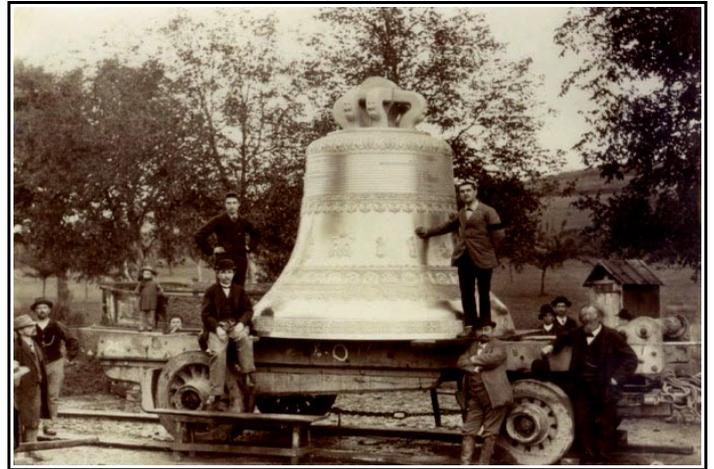
## Les records campanaires

La cloche la plus lourde du monde est le maître bourdon « *Tsar Kokol III* » fondue en 1735, elle pèse près de 202 tonnes, mesure 6m10 de hauteur, autant de diamètre et 60 cm d'épaisseur. Cette cloche orthodoxe conçue pour être fixe est exposée au Kremlin à Moscou. Sa fêlure la rend inutilisable.

*La Cloche de Bonne Fortune* du Temple Foquan en Chine, pèse 116 tonnes.

En France, la plus grosse cloche en service est la « *Savoyarde* » (18.8 tonnes, 3,06 m de diamètre, 4 m de haut), offerte par 4 diocèses de Savoie à la fin du XIXe, elle trône dans le clocher du Sacré-Cœur de Montmartre à Paris. (13)

« Après cinq jours de route depuis Annecy, la Savoyarde fut hissée à grand-peine sur la butte de Montmartre, tirée par une petite trentaine de chevaux Percheron. Les rues empruntées furent sablées pour faciliter leur travail. Ce fut la contribution de la Savoie à l'édification de la Basilique, dont la souscription avait été commencée le 29 janvier 1889. Le 17 octobre 1889, le contrat était passé avec les Frères PACCARD (Georges et Francisque) d'Annecy-le-Vieux et la cloche était coulée le 13 mai 1891. Baptisée le 20 novembre 1895, elle se nomme FRANCOISE-MARGUERITE du SACRE-CŒUR et donne le contre-ut grave. ».



16-10-1895 "LA SAVOYARDE". 18,3 tonnes

[www.attelage-patrimoine.com/article-la-savoyarde-de-montmartre-115675081.html](http://www.attelage-patrimoine.com/article-la-savoyarde-de-montmartre-115675081.html)

## LE SONNEUR

D'abord charge du clerc, la responsabilité de sonner revient majoritairement au sacristain, parfois au curé du village, mais aussi au maître d'école ou à un volontaire de la paroisse.

C'est une fonction à risques : combien d'ongles retournés, fractures, entorses, brûlures dues aux cordes... commotion cérébrale, strangulation, arthrose... L'art de sonner demande aussi une connaissance technique pour l'entretien du matériel, car on constate usure due à la frappe, fêlure, fragilisation de l'attache du battant ou des anses, du plancher, des axes, tourbillons, ferrures, boulons... Il s'agit là en effet d'une profession qui repose sur l'amour du métier, le sonneur dont la mission touche au sacré est un homme précieux, il faut le protéger.

Le sacristain exerçait un véritable métier : il recevait un salaire du curé auquel s'ajoutaient les gratifications lors des baptêmes, des mariages, des enterrements. Cette rétribution n'était pas négligeable mais n'était pas suffisante



Gravure sur bois de Laisné d'après un dessin de Louis Charles Steinheil (1814-1885).

Frontispice du livre IV, Édition de Paris (Perrotin) 1844. Paris Musée Victor Hugo.

« Quasimodo, l'instant venu montait la vis du clocher... il la plaignait de la peine qu'elle allait avoir... Après ces premières caresses, il criait à ses aides placés à l'étage inférieur de commencer. Ceux-ci se pendaient aux câbles, le cabestan criait et l'énorme capsule de métal s'ébranlait lentement.

Quasimodo palpitant la suivait du regard,... vibrait avec sa cloche... cependant le mouvement du bourdon s'accélérait et à mesure qu'il parcourait un angle plus ouvert, l'œil de Quasimodo s'ouvrait de plus en plus... Quasimodo alors bouillait à grosse écume ; il tremblait avec la tour de la tête aux pieds... Ce n'était plus ni le bourdon de Notre-Dame, ni Quasimodo, c'était un rêve, un tourbillon, une tempête, le vertige à cheval sur le bruit, un esprit cramponné à une croupe volante, un étrange centaure, moitié homme, moitié cloche... ».

Victor Hugo Notre-Dame de Paris

pour faire vivre une famille qui comptait plusieurs enfants. Aussi, le sacristain exerçait un métier en parallèle. (9)

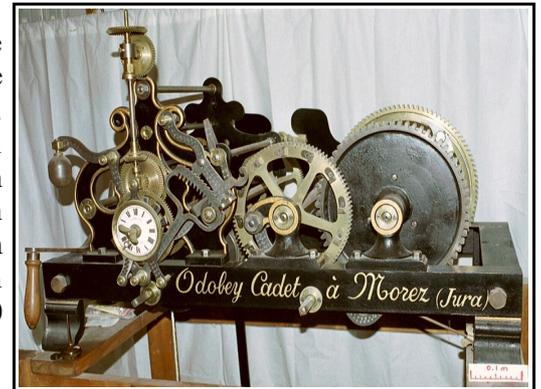
C'est un métier qui implique une vie à l'écart du monde, son logement est aménagé dans la tour même de l'église à laquelle il est attaché, une longue ascension est nécessaire pour lui rendre visite. (14)

La profession du sonneur est tombée en désuétude à la fin du XIXe siècle. Cette dégradation de la dignité du sonneur, se manifeste d'abord par l'indigence dans laquelle il vit. A la fin du siècle cette profession qui a pu être autrefois prestigieuse est désormais considérée comme caduque. Cette pauvreté devient alors le signe avant-coureur irrémédiable de sa disparition. Parce qu'il ne procure plus ni revenu, ni de réelle fonction, le métier de sonneur s'éteint. Le changement d'époque qui bouleverse les valeurs, va atteindre l'Église ; sonner les cloches n'est pas une activité neutre sur le plan spirituel, et le déclin aurait eu pour effet de traduire naturellement, une baisse d'intensité de la vie religieuse. (7)

L'activité la plus importante et la plus difficile du sacristain était la sonnerie des cloches. Quand les cloches ont été électrifiées, les sacristains ont disparu, eux aussi victimes du progrès. Les autres activités de l'église ont été assurées par des bénévoles.

Entre la fin du XIXe siècle et milieu du XXe siècle, la mécanisation des sonneries de cloches, puis l'électrification des cloches durant la seconde moitié du XXe siècle, ont empêché toute improvisation et toute fantaisie personnelle du sonneur.

Louis-Delphin Odobey [1827 – 1906], crée en 1858 à Morez (Jura) ce qui deviendra l'une des plus importantes maisons d'horlogerie d'édifice de France. La société est ensuite reprise par trois de ses fils, Victor, appelé Émile, Jules et Albert. Celui-ci reste seul avant de la céder à son tour à son fils Georges qui devra arrêter l'entreprise en 1964. A la fin du XIXe siècle et au début du XXe l'entreprise se développe de façon considérable. Au total, sur plus d'un siècle de fonctionnement, environ 5.000 horloges seraient sorties de ses ateliers, dont 85 en région Rhône-Alpes. Vers 1905 l'entreprise aurait fabriqué de l'ordre de 100 horloges par an. (15)



## SYMBOLISME ET LÉGENDES

### Les cloches légendes, superstition, punition, des croyances étonnantes

Du jeudi au Samedi Saint, elles partent en voyage. *Où vont-elles ? À Rome. Qu'y faire ? Faire leurs Pâques (Ardèche), rendre visite au pape (Savoie), se faire bénir par le pape (Isère), manger des tom(m)es (Ardèche), expier leurs péchés (Savoie), chercher des œufs qu'elles laisseront tomber dans les jardins.* Pour se rendre à Rome elles s'envolent ou elles s'y rendent en char fleuri (Naves, Tarentaise). Elles reviennent sur un beau chariot tiré par des chevaux blancs, leur course est si rapide que personne ne les aperçoit et on attend leur retour lors d'une promenade hors du village pour guetter leur passage et la chute des œufs (Savoie). *L'Église interdisait de consommer des œufs pendant la pénitence des quarante jours, une grande quantité d'œufs se trouvant entassée dans les provisions, le moyen le plus expéditif de s'en débarrasser était de les donner aux enfants. On en fit même l'objet d'un cadeau en les teignant ou en les entourant de figurines et de dessins, cette pratique pourrait remonter au XVIe siècle. Comme toutes les périodes de fêtes celle de Pâques se caractérise par un certain nombre de jeux, un seul cas certain qui semble s'être exécuté à la Croix-de-la-Rochette, les enfants allaient faire rouler sur des près en pente les œufs qu'ils avaient teints eux-mêmes.* Dans le premier quart du XXe siècle, le Samedi Saint au moment où

les cloches sonnaient à nouveau à toute volée, les habitants de Lanslebourg se trempaient complètement la tête dans l'Arc pour être préservés des maux d'yeux. (16)

Les cloches font taire les démons, les sorcières, réduisent à néant les maléfices. Dans la bénédiction des cloches (le baptême), ce pouvoir est d'ailleurs évoqué : « *qu'elle repousse la grêle, les orages et les tempêtes, qu'elle écarte le malheur de la foudre, qu'elle tempère la violence des vents... que ces puissances tremblent en entendant ce son* ». Les démons sont responsables des pestes et des fléaux... or les démons détestent le son des cloches, elles ouvrent un passage aux anges.

Le phénomène spectaculaire de l'orage et ses manifestations provoquaient chez nos ancêtres une crainte bien légitime, d'autant plus qu'il est resté longtemps incompris.

Aussi avaient-ils imaginé des explications qui ramenaient le mystérieux dans le quotidien des hommes ou des dieux (17). On disait aux enfants - et cela ne rassurait pas qu'eux - que « *le bon Dieu brassait des noix* » (Poitou) ou que « *leur grand-père bousculait des sabots pour leur en choisir une paire* » (Morvan). On sonnait également les cloches : « *la clochette de l'ermitage de saint-Bupt [sic] (en Savoie) dissipait les nuées menaçantes* » (19)

En 1728, aux Marches, l'avait-on fait ou trop tard ? Selon le curé, la foudre n'a même pas épargné les croix...

La foudre est tombée en 1728 sur le clocher de l'ancienne église des Marches dont l'unique vestige est la chapelle des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul encore en vue au fond du cimetière.

*« Le 11ème juillet 1728 à neuf heures du soir le tonnerre tomba sur le clocher à la pointe duquel il enleva plusieurs ardoises du côté de bise et du côté de monmeillant puis descendit dans le clocher ensuite il tomba par le milieu de la voûte de la sacristie dans laquelle il descendit par un petit trou qu'il fit dans la voûte du côté de la chapelle en descendant il fendit par le milieu les manches de deux croix d'un bout à l'autre. ».*

Document transcrit par le Groupe de Généalogie :  
Source : Archives Départementales de la Savoie, cote 4E 860. Registre paroissial des Marches, page 7. (18)

En 1789 « depuis que le curé a fait interdire les cloches au moment des orages, la pauvre paroisse est tout écrasée de grêle » (B. Maillard thèse).

Une bataille sanglante (Cantal) en 1831, entre les habitants du bourg haut et ceux du bourg bas, les uns voulant sonner les cloches, les autres prétendant recevoir pour cette raison tout le temps des orages, le sang coula l'église fut frappée d'interdit. (7)

## DISPARITIONS DES CLOCHERS DANS LES CONFLITS

Pour la destruction de cloches, nous pensons aux incendies, avec ou sans foudre, aux effondrements d'édifices les abritant, avec ou sans tremblements de terre...

Mais son plus grand prédateur a toujours été l'homme. Qu'il s'agisse de lui redonner une nouvelle vie par cloches interposées ; par transmutation en la métamorphosant en canon, pour éventuellement reprendre sa forme originelle en fin de conflit, ou pour la faire taire à jamais, privant ainsi la population de son meilleur signal d'alarme.

En 1790 le pays est terriblement endetté et il y a pénurie de métaux, le Comité des Monnaies se réunit avec le Comité des Finances pour tenter de résoudre la crise monétaire. L'idée est émise de puiser dans les cloches des monuments religieux qui seront confisquées, pour en fabriquer de petites monnaies qui auront une faible valeur. La Monnaie de Paris fabriquera les monnaies en métal de cloche à l'effigie du Roi Louis XVI et avec la nouvelle légende *Roi des Français*. (20)

Dans les villes et les campagnes les cloches des églises sont réquisitionnées, les prêtres ne devant garder que « l'indispensable » c'est-à-dire une seule cloche par église. La cloche conservée est réglementée, et se doit au besoin de lancer l'alarme, de faciliter le rassemblement et de sonner la liesse de la communauté civile.

Le moins que l'on puisse dire est que la réquisition des cloches n'avait guère le soutien de la majorité du peuple, notamment dans les zones rurales, ni même souvent des responsables locaux ; plusieurs d'entre eux se sont fait rappeler à l'ordre par les commissaires du peuple car ils n'étaient pas assez empressés à descendre les cloches et les faire porter au chef-lieu du département. Communes et villageois s'opposent et résistent, car nos aïeux tenaient à leurs cloches, qui souvent avaient été fondues sur la place du village, bénies lors d'une cérémonie solennelle et populaire. Aussi dans de nombreux cas, des cloches furent décrochées discrètement et cachées dans un tas de fumier, enterrées dans un lieu sûr, cachées chez le maire, et même passées en Suisse ! Toutes ses ruses des cloches imprenables font la fierté des habitants. Certaines cloches durent leur salut au fait qu'elles étaient inaccessibles.

Vu le désordre qui régnait quelquefois sur les lieux de regroupement des cloches et qui provoquait de véritables embouteillages de charrettes, il arrivait que l'une d'entre elles, après enregistrement du contenu, repartît avec quelques cloches enfouies sous divers matériaux !

Des échanges furent permis entre une cloche fêlée et une en meilleur état. C'est ce qui expliquerait la présence, dans le clocher de certains villages, de cloches provenant visiblement d'autres lieux.

Est-ce que les cloches se turent ? On a sûrement dû relever des infractions et la tolérance des autorités locales. Camille Jordan : « ces cloches sont non seulement utiles au peuple elles lui sont chères ». Sous la pression des populations et son insoumission, le rétablissement des sonneries sera progressif. Le 28 germinal an X (18 avril 1802) jour de Pâques, après dix ans d'absence, le Bourdon de Notre Dame sonne le concordat et la signature de la paix, quelques minutes plus tard toutes les cloches de la capitale se mettent en branle. (7)

« Aux Marches. En 1248, le Granier avait enseveli l'intégralité de la paroisse de Saint-Maurice-de-Murs dont l'église, le clocher et la cloche de Murs. Celle-ci fut redécouverte de manière fortuite en 1598. Enthousiasmé par ce miracle, le curé Fortin décida alors de la hisser à l'église du cimetière où elle demeura tranquillement jusqu'aux troubles de la Révolution.

Lorsqu'en janvier 1794, deux cloches sur trois furent prises. La troisième, la vieille cloche, a été cachée par la population.

L'église médiévale du cimetière dont le clocher avait été mis à bas et dont l'intérieur avait été saccagé lors de la Révolution, était en mauvais état. En avril 1819, les 56 Pères de famille de la commune sont réunis : la consultation populaire n'aboutit pas au soutien d'une nouvelle église, ce qui engendre une période de réflexion. Cette nouvelle église, de style néo-classique, sera enfin construite par l'architecte Giacomo Trivelli, de 1825 à 1829, dans l'enceinte du Bourg avec les pierres de l'ancienne église. Trop petite pour accueillir une population, qui était alors en fort accroissement, elle fut agrandie en 1864 dans un style néo-roman. Le clocher, qui nécessita lui aussi de nombreuses discussions est une flèche « élégante » pour reprendre les mots de l'époque, avec une toiture octogonale.

La cloche retrouvée fut élevée au clocher de la nouvelle église, elle fut par trois fois fendue au XIX<sup>e</sup> siècle puis refondue par les fondeurs Eustache Meunier (Chambéry) 1883 et Georges et Francisque Paccard (Annecy-le-vieux) 1876 et 1886. A cette dernière occasion, on lui ajouta du métal (elle pèse aujourd'hui 1185 kg) et on lui grava ce texte : « Avant l'an 1248, je chantais les louanges de Dieu au clocher de Saint-Maurice de Murs, mais ensevelie sous les ruines du Mont Granier, je me suis tue pendant trois cent cinquante ans. Depuis, on m'a entendue pendant deux cent cinquante ans, tantôt joyeuse, tantôt triste, tantôt priant. Et, en ce XIX<sup>e</sup> siècle, trois fois brisée, trois fois refondue, je revis, grâce au concours de Rd C. Martin, M. Mermet, Andrée Costa de Beauregard et Lucile Mermet, sous le pontificat de Léon XIII et de Rd Louilleux, archevêque de Chambéry. Désormais, de ma puissante voix, je chanterai la communion des saints. Je m'appelle Andrée-Lucile. »

A l'impressionnante Andrée-Lucile, qui donne le « mi », on additionna André-Louise, qui donne le « la » (fondue en 1880, elle pèse 430 kg) et la petite Françoise-Joséphine, qui donne le « do dièse » (fondue en 1886, elle est lourde de 211 kg). » (21)

Dépendre et détruire des cloches était déjà une pratique bien avant la Révolution, on décidait de fondre les cloches quand une menace se dessinait à la frontière ou quand le pays était en pénurie de canons. La cloche d'alarme et de rassemblement constituait aussi une menace pour l'autorité, aussi en 1546 le connétable de Montmorency a fait briser les cloches de Vars en Charente pour punir les habitants de s'être révoltés contre l'impôt du sel. (7). Le chef d'artillerie dans l'Europe moderne avait droit sur les cloches de la ville conquise. Napoléon, en particulier, savourait ce droit et remplissait ses coffres militaires en exigeant des villes vaincues qu'elles rachètent leurs cloches. Si elles ne le pouvaient pas, le général pouvait en disposer à sa guise. La moitié de la recette lui appartenait, l'autre moitié était versée au trésor central. C'était une pratique qu'on appelait « *rachat des cloches* ».

Sous le Consulat, la restauration des sonneries fut strictement contrôlée, se heurtant ainsi à la population. Napoléon Ier au lendemain de la bataille de Leipzig 1813, dut faire fondre les cloches pour se réapprovisionner en canons. La Monarchie restaurée s'est refusée à fondre les canons en cloches, ce fut le cas de la cloche unique de la cathédrale de Bayonne brisée en 1816 lors de la fête-Dieu. Alors que dès la date de la signature du Concordat le 8 avril 1802, des tractations avaient commencé pour réinstaller des cloches dans les édifices ouverts au culte. (7)

« *Aux Marches: témoins d'une société religieuse*

*L'église et ses cloches témoignent du renouveau religieux du XIXe siècle encadré par un clergé catholique prompt à reconquérir les territoires perdus lors de la Révolution française. De cette période date l'embellissement du sanctuaire de Myans (alors intégré à la commune des Marches) et aussi les nombreux calvaires, croix et missions, qui ornent nos petits chemins. Comme souvent dans ces cas-là, ces pierres dressées ne sont que les traces visibles des mentalités de l'époque. Ils témoignent de l'ancrage dans la population de ce catholicisme, présent et actif à travers cérémonies, pratiques comme le catéchisme ou les processions. Comme de nombreux villages de nombreux pays de langue latine, Les Marches avait une société rurale et catholique aboutie dont l'église, lieu de baptême, de communion, de confession, de prière, de mariage, était le centre. ». (22)*

## Cloches de l'église des Marches

N°	Nom	Date	Diamètre (cm)	Masse (kg)	Note
1	Andrée-Lucile	1886	119,1	1'185	Mi 3
2	André-Louise	1880	89	430	La 3
3	Françoise-Joséphine	1886	70	211	Do # 4



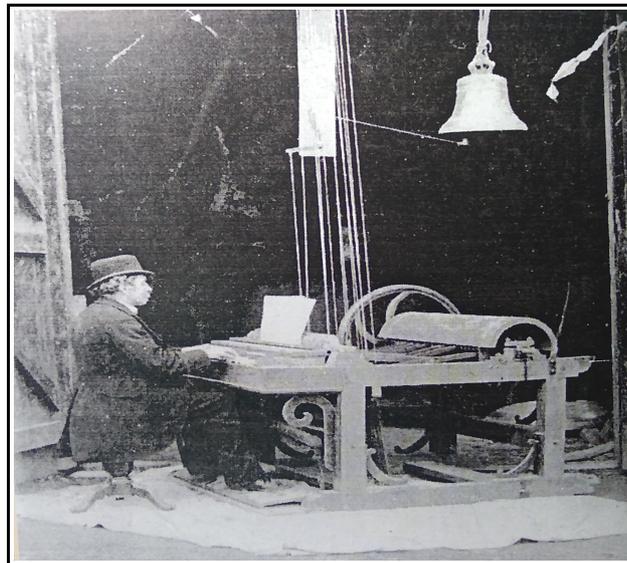
*Cloche Andrée-Lucile, clocher de Les Marches  
Photo : Les Cloches savoyardes*

La reconstitution du patrimoine campanaire se fit lentement, étant donné l'existence d'autres urgences pour la population et peut-être par manque de cuivre absorbé par les arsenaux de l'Empire ; de plus les fondeurs itinérants qui reprennent leurs activités après plus de dix ans d'arrêt, ne sont plus très au point, et les cloches se sont mal conservées. L'activité campanaire sera très active sous Louis Philippe Ier, et les cloches se trouvent désormais concentrées dans le clocher de l'église paroissiale unique, le véritable repeuplement des clochers ne se fera que sous le Second Empire et la III<sup>e</sup> République. Puis les deux grandes guerres de notre siècle furent aussi des périodes douloureuses pour les habitantes de nos clochers, aut ant à cause des bombardements qu'à cause des prélèvements faits par les occupants.

## CARILLONS

Il est difficile de faire chanter une seule cloche et donc beaucoup plus complexe quand il s'agit d'accorder plusieurs cloches. Un carillon comprend généralement 4 cloches dont les notes s'échelonnent harmonieusement. En deçà de 14 cloches, il s'agit d'un petit carillon ; au-delà, de 15 à 60 cela devient un grand carillon. Ils peuvent être fixes ou ambulants.

À l'origine les carillons étaient tous manuels, pour tinter les quatre cloches, du bas du clocher on fixait une poignée à chacune des cordes, deux étaient actionnées par les bras et les deux autres étaient attachées aux pieds. Plus tard apparurent les claviers de bois à manches ou à touches (XVe), on les joue soit debout et avec les paumes des mains soit assis avec les poings. Les cloches pour carillons sont coulées sans tête d'anses, elles sont suspendues fixes et tintées sur l'extérieur ou à l'intérieur. Elles ne possèdent pas de battants. Pour pouvoir être qualifiés de carillons ils doivent être dotés d'un clavier permettant d'actionner les cloches. Au XVIe siècle que la musique instrumentale et l'art du carillon se développent, à la veille de la Révolution on trouve des carillons dans presque toutes les villes du nord de la France.



La machine à carillonner à la fonderie Paccard 1900  
©Paccard

Le 27 août 1895, l'abbé Maisonnave obtient le brevet d'invention de quinze ans pour le système « machine à carillonner » qu'il vient de mettre au point. Ce système intéresse les savoyards Georges et Francisque Paccard qui ont élaboré une technique permettant d'obtenir la note souhaitée exacte. Après le succès de « La savoyarde » les frères Paccard achètent à Dax (Landes) le 16 septembre 1896 le brevet du chanoine et envisagent de présenter la machine à carillonner actionnée par un clavier à l'exposition universelle de Paris en 1900 : 32 cloches, 5 600 kg.

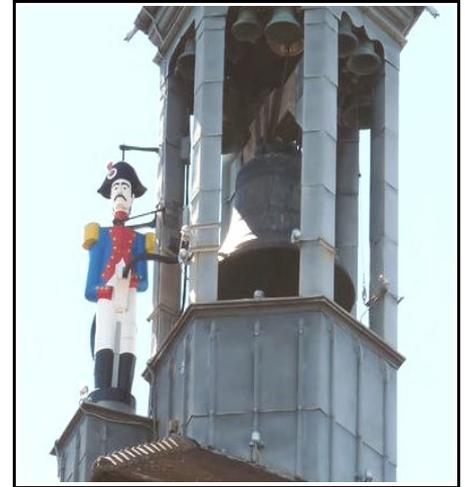
La basilique de Buglose (Landes) est le seul lieu en France à posséder une machine complète sur laquelle on continue à jouer. (23)

En 1937 la France organise à Paris une Exposition universelle des arts et techniques, la Savoie se fait remarquer par un carillon de 37 cloches fondues par la fonderie Paccard à Annecy-le-Vieux (Alfred Paccard). De nombreuses villes du monde entier souhaitaient l'acquérir. Ce sont *Les amis du vieux Chambéry*, savoyards de tout horizon et un donateur prestigieux l'Aga Khan et tous les anonymes qui formèrent le projet de l'offrir à Chambéry, qui réunirent les 180 000,00 F nécessaires. Fin août 1938 le carillon fut installé dans la tour de la Sainte Chapelle du Château « le 11 septembre 1938 à 15 heures M. François Coriffa premier titulaire de l'instrument fait entendre les « Allobroges » sous un concert de cloches qui sonnent toutes ensemble ! Toutes à la fois. Inoubliable minute que celle-là... » : Maurice Bonnard le journal « *Petit dauphinois* ». Plus tard la décision de réaliser un carillon tout neuf (1989), mobilisa des mécènes, une cérémonie officielle pour la bénédiction du nouveau carillon (70 cloches décorées de fleurs rouges et blanc couleur de la Savoie)se déroula le dimanche 20 juin 1993, 11 septembre 1993 soit 55 ans après l'inauguration de son prédécesseur le carillon fait entendre un concert nous dit-on inoubliable. (13)

Plus proche de nous le carillon du sanctuaire de Notre-Dame de Myans. C'est en 1912 et 1913 que le Père Maillet commanda les 15 cloches qui composent le carillon commandé chez Paccard, il est aujourd'hui commandé par un clavier électrique qui a remplacé le clavier mécanique à grosses touches de piano. (24)

## Horloges et jacquemarts

La cloche se développant, églises et cathédrales ne bénéficiant pas de hautes tours avec des flèches, la cloche est alors installée dans un beffroi d'abord en bois à l'abri de l'eau. L'architecture des beffrois permet l'utilisation d'espace comme chambre de cloches et de créer un logement pour le sonneur au moins utilisé jusqu'à la Révolution. Les horloges monumentales et mécaniques servant à la sonnerie et au calcul de l'heure, se développent elles vont orner des grands édifices des villes. Après le temps religieux, le temps laïc, ces horloges marquent en effet le temps qui s'écoule immuablement. L'émission du son est le moyen essentiel de diffuser l'heure dans l'ensemble de la ville, elles se distinguent extérieurement par des cadrans portant des aiguilles indiquant l'heure, elles peuvent être agrémentées par des jacquemarts qui s'animent, les horloges se font entendre au moyen de cloches que l'on appellera des timbres.



La Tour Jacquemart Romans. Le bonhomme Jacquemart, donne l'heure depuis 1429, ... « *il porte un uniforme de soldat de la Révolution française, c'est un symbole de la République* », explique l'adjoint au patrimoine historique et au devoir de mémoire. Site ville de Romans-sur-Isère

Les cloches du Moyen Âge qui sonnent toujours aujourd'hui, les automates campanaires mauresques de Venise, l'horloge astronomique de Prague, ou le Jacquemart de Moulins, qui tintèrent pour les fêtes, les invasions, les épidémies et que l'on peut encore entendre aujourd'hui à l'identique, ont des notes qui se transmettent de siècle en siècle jusqu'à nos oreilles.

## CONCLUSION

Cloche d'appel, évoluant à la fin du Moyen Âge vers un instrument de musique, construction de clochers aux multiples architectures pour les loger elles et leurs sonneurs.

Cloche lien social et pratique à la fois. Enjeu politique, car maîtriser l'usage de la sonnerie et détenir la clé du clocher étaient des enjeux majeurs du pouvoir soit laïque soit religieux.

Réquisionnées, cachées, ensevelies, fondues, légendées les cloches continuent de tinter dans nos esprits. Les cloches laïques connaîtront un essor important et serviront à diffuser l'heure dans l'ensemble de la ville de concert avec l'automatisation de l'horlogerie monumentale. La cloche qui participait à la cohésion de la communauté est supplantée par l'horloge visuelle qui donne l'heure et peut sonner toutes les demi-heures, placée sur la façade de l'église communale.

Puis la cloche cesse d'être un signe, et sa symbolique entame sa lente disparition. Dans un panorama sonore : moteur, sirènes, moteurs électriques, la fonction de la cloche et son écoute déclinent comme les métiers de l'art campanaire.

Mais il existe aujourd'hui une volonté de conservation et de protection notamment par le classement en monument historique des édifices et des ensembles instrumentaux de l'art campanaire, ainsi qu'une loi de janvier 2021 qui devrait sauvegarder ce patrimoine sensoriel de nos campagnes.

**Voici une chanson déposée par Jean-Baptiste Chevrier dit René de Buxeuil  
à la SACEM le 9 mai 1923 :**

La plus grande cloche du monde,  
Sur la Butte du Sacré-Cœur,  
Fait entendre sa voix profonde  
Que les échos clament en chœur  
Chaque coup frappé dans l'aurore,  
Par son battant troublant les airs,  
Est comme un cri large et sonore  
Qui se répand par l'Univers.

Refrain:

Dong, dong, dong,  
Entendez-vous ce bourdon ?  
C'est l'âme de Paris qui prie  
Dans le bronze de la Patrie,  
En songeant le passant s'attarde  
Lorsque vibre dans les cieux gris  
La grande cloche de Paris :  
La Savoyarde !

Car les cloches parlent aux foules,  
Et suivant les joies ou les deuils  
Elles ont des larmes qui coulent,  
Des frissons de gloire ou d'orgueil ;  
Et lorsque passait la tourmente  
Parmi les dangers angoissants,  
Plus d'une fois la voix puissante  
A jeté ses nobles accents.

Refrain

Dong, dong, dong,  
Entendez-vous ce bourdon ?  
C'est l'âme de Paris qui veille,  
Disait-on en tendant l'oreille,  
Car elle était à l'avant-garde.  
Courage ! Peuple de Paris

Sources et index

- (1) « Jean-Philippe Rameau est l'auteur de Frère Jacques », La Croix, 6 octobre 2014
- (2) Tiré des Archives du Sénat. Registre des délib. du bureau du souverain Sénat de Savoie (698 à 1704)
- (3) Histoire de la SAVOIE. Depuis les origines les plus reculées jusqu'à l'annexion, Victor de Saint Genis, Gallica BNF.
- (4) Communiqué de presse de la Ville de Chambéry
- (5) Les cloches en France et au Moyen Âge, Archéologie d'un instrument singulier, Thierry Gonon, ed. Errance 2010
- (6) Aux Aymes autour des lacs ; Asso. MPLM 2008 G.Garlatti
- (7) Corbin, Les cloches de la terre. Paysage Sonore Et Culture Sensible Dans les campagnes au
- (8) D'après Ferdinand FARNIER, avant dernier Saintier du Bassigny, (Haute-Marne) Archives départementales des Vosges- 86 Jfamille Farnier-Remy et de la fonderie de cloches Jeanne d'Arc de Robécourt.
- (9) Cloches de France et d'Ailleurs, JP Rama, LTA Le Temps Apprivoisé
- (10) Sonnaillies, cloches et campaniles, Asso. Des amis de l'Abbaye de Sénanque 84, p. : 25, 1983
- (11) Paccard.com/histoire-fonderie
- (12) Marius Hudry, Le monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie. Année 1973
- (13) Le Grand Carillon de Chambéry les cahiers des guides conférenciers de Chambéry N° 6 juillet 1998

- (14) La marginalité du métier de sonneur de cloches dans Là-Bas de J.-K. Huysmans
- (15) [https://www.horloge-edifice.fr/Horlogers/Odobey\\_Louis-Delphin.htm](https://www.horloge-edifice.fr/Horlogers/Odobey_Louis-Delphin.htm)
- (16) (Arnold Van Gennep, Le folklore français, du Berceau à la tombe cycles de carnaval – carême et de Pâques, Bouquins, Robert Laffont).1998
- (17) Le tout récent dictionnaire critique de mythologie, aux éditions du CNRS
- (18) Bulletin N° 23 MPLM mai 2018 – Rubrique généalogie, M-O Laurent, JR Dassé
- (19) Croyances, mythes et légendes des pays de France, Paul Sébillot, rééd. Omnibus, 2002, (1re éd. 1904)
- (20) La Révolution française, Cahiers de l'Institut d'histoire de la Révolution française 17 | 2020 Gouverner par la loi, Comment remédier à la « disette de numéraire sans « avilir » la monnaie ? Louis Pons
- (21) Les Trésors du bourg médiéval des Marches, MPLM, Gh. Garlatti, 2015 - Quelques pas dans le bourg de Les Marches, MPLM 09-2010
- (22) Histoire des Marches, Gh. Garlatti, 2005 La Fontaine de Siloé
- (23) Cloches, sonnailles, carillons en pays landais, Conseil général de landes, le festin, 2011
- (24) Ensembles campanaires en Rhône-Alpes, Ministère de la culture et de la Francophonie, Éditions Comp'Act, 1994

Cloches carillons et campanaires, Alain Jouffray A.R.C.A.D. 1 984

L'art du saintier est en déchéance depuis trois siècles, Huysmans, Là-bas, t. 1, 1891, p. 207.

<https://www.monnaie-magazine.com/les-monnaies-en-metal-de-cloche/>

<https://cloches74.com/2017/04/19/les-marches-eglise/> Les Cloches Savoyardes

<https://www.youtube.com/watch?v=ig-NDgYh-s> mécanisme sonnerie cloche

<https://www.horloge-edifice.fr/images/Horloges/052C4.jpg>

<https://www.france.tv/france-3/meteo-a-la-carte/2063381-artisanat-les-fondeurs-de-cloches-de-nos-eglises.html>

Les fondeurs de cloches (morkitu.org) Un témoignage précieux du fondeur François Granier.

Réalisateur : Jérôme Boutié.

<http://www.cloches.org/31.html>

[https://www.horloge-edifice.fr/Horlogers/Odobey\\_Louis-Delphin.htm](https://www.horloge-edifice.fr/Horlogers/Odobey_Louis-Delphin.htm)

**Noëlle MERLET-DASSÉ**



*Cloche Andrée-Lucile*

# INTERMÈDE PATOISANT

## LE BASHA

### Le bassin

Ce temps-là, c'était celui des villages dont les cadres immuables étaient l'église - **l'égliza**, la mairie - **la méri**, l'école - **l'ékoula**, la fruitière - **la fritchéra**, les fours - **lo for**, les bassins - **lo bashè**.

Les bassins, répartis dans les quartiers et les hameaux, étaient les lieux où se déroulaient de nombreuses activités. Ils étaient lavoirs, abreuvoirs, réservoirs d'eau, réfrigérateurs pour le derrière des poules que l'on voulait empêcher de couvrir, et surtout, lieux de rencontre où les nouvelles se diffusaient et se déformaient.

Ce matin, Monsieur Jacques - **Monchu Zhoke**, qui vient chaque année en vacances dans la maison où vivaient ses grands-parents, est là, devant **le basha**. Il est très attaché au village et tous l'apprécient. Il a, comme il le fait souvent, installé son chevalet pour peindre des scènes villageoises.

**La Mélie** et **la Sinforine**, ayant apporté la planche, la brosse aux poils en chiendent et le savon de Marseille, frottent le linge - **le linzhe**, le rincent dans le petit bassin et remettent le tout dans **la mitre**, sorte de cuveau avec une rehausse en bois pour le transport.

Écoutons-les bavarder et raconter leurs histoires qui n'ont ni queue ni tête. **Ekiton-lè babèlo**.

**La Mélie** : T'o vie la Gustine ? T'lo vie avoué on karako to nouvo ?

Hein, Monsieur Jacques. Vous avez remarqué ? La Gustine a un corsage neuf.

**M. Jacques** : C'est, ma foi, vrai.

**La Sinforine** : Mé t'o po vie. L'è groussa. L'a l'vètrè rion k'mè on n-oua d'ôtruche.

**M. Jacques** : Cela, je l'avais remarqué, qu'elle était enceinte.

**La Mélie** : L'è onko groussa ? Yè po p'siblo. Avoué nou z'éfan ? Le Guste, i l-ègzajèrè.

**M. Jacques** : Guste et Gustine ont neuf enfants ? Je n'en connais que huit.

**La Mélie** : Vous n'avez pas connu l'aîné, le Gustin. Il est adulte maintenant et habite à Chambéry.

**La Sinforine** : Le Guste ? Vo z'i kréjé ? Son frorè le Glôde è totadé a la mézon.

**M. Jacques** : Oui, Claude est souvent à la maison, mais, comme il est instruit, il aide ses neveux et nièces à faire leurs devoirs, les parents n'ont pas le temps.

Vous avez un mot, en patois, pour désigner l'oncle célibataire qui aide la famille : **le kinke**.

**La Sinforine** : L'kinke Glôde ! (petit rire) I l-édo lo z'éfan ? O bin i l-édo la Gustine a forè d'z'éfan ? Hein, Monsieur Jacques ? Il aide les enfants ou il aide la Gustine à faire des enfants ?

**La Mélie :** Kèja-tè, Sinforine ! Tais-toi, Sinforine ! T'vè l'mo parto. Ta, jistamè ! Véka l'Guste. L'è ablya è d'mèzhe è l'a na valiza. D'so po yeu i vo ?

**M. Jacques :** Oui, c'est rare de le voir en habits du dimanche ... Ah! Le car arrive.

**La Mélie :** Le Guste dé alo tché l'notère pè réglo sè z-aforè.

**La Sinforine :** Avoué na valiza ? Kan t'i vo tché l'notère, i l'è po tan farô. I roze lè morayè pè k'nyon l'véjisse. Sè z-aforè, l'son po brovè ! L'son po byè klorè.

**M. Jacques :** Qui vous dit qu'il va chez le notaire ? Vous l'avez déjà vu raser les murs ? Cela m'étonnerait que Guste trempe dans des affaires louches.

**La Mélie :** Oua ! Sinforine, aréta na m'njta avoué t'z-insinuachon.

**La Sinforine :** A ! Oua ! D'z-insinuachon ? Vo l'véjé l'Glôde kè rètrè tché l'Guste pè vé la Gustine ?

**La Mélie :** Vreya la tэта a dréta. Tourne la tête à droite ! T'vé la Gustine avoué son sakaman ? T'la vé k'vo i kor avoué le Guste ? É l'Glôde, i l'è a la mézon pè gardo lo z-éfan.

**M. Jacques :** Evidemment que Claude est à la maison pour garder les enfants ! Mais je n'ai jamais vu Gustine avec un sac à main, ni Guste avec une valise ...

Qui est ce jeune homme qui descend du car ? Il embrasse Guste et Gustine !

**La Mélie :** Mé ! Y'è le Gustin !

**M. Jacques :** Gustin, le fils aîné?

**La Mélie :** Oui. Il travaille à la SNCF.

**La Sinforine :** « Cho ki rètre i shemin d' fér a rètro son fè pè to lo z-ivér ».

**M. Jacques :** Pardon ?

**La Mélie :** « Celui qui rentre au chemin de fer, a rentré son foin pour tous les hivers » dit-elle. C'est à dire qu'il est tranquille pour la vie, il a un travail assuré.

**La Sinforine :** Oua, i dè po s'fat'go a r'guèto passo lo trin. D'konprenye riè. L'Guste é la Gustine son monto djè l'kor é l'Gustin vo a la mézon.

**M. Jacques :** Ha ! Moi, je commence à comprendre. Guste m'a dit qu'un jour ils iraient voir la sœur de Gustine qui est infirmière à la Salpêtrière, mais qu'il attendait de trouver quelqu'un pour s'occuper du bétail en leur absence.

**La Sinforine :** Oua, la D'nise, l'è infirmiera a la Solapatrolyéra. L'a po fôta dè lavo so linchi i basha. À la Solapatrolyéra y'a na sola yeu k'i z-on dè machinè kè patrolyon le linzhe è i r'sôr to prôpe.

**La Mélie :** S'ki fô po ètèdrè ! La Denise qui n'a pas besoin de laver son linge au bassin ! Une salle où l'on brasse du linge qui ressort tout propre ! Expliquez-lui, monsieur Jacques.

**M. Jacques :** La Pitié Salpêtrière est un grand hôpital. Bien sûr qu'il y a des machines pour laver le linge du service, mais le nom ne veut pas dire cela.

**La Sinforine :** Je le savais. Vous me prenez pour une niaise ? Je voulais juste faire de l'humeur pour vous faire rire. Mais j'ai bien pitié pour les malades !

**M. Jacques :** Hum ! Hum ! De l'humeur ... Pour nous faire rire ...

**La Mélie :** Haa ! Quand tu es vexée, tu parles Français devant Monsieur Jacques !

**La Sinforine :** N'inpourta kè ! D'porle Fransé ass'biè kè tè. Èssayè po dè shandjé d'konvèrsachon. On porlovè di Gustin.

L'Gustin, i pou byè v'ni s'édo a sonyo lè bétchè. Y'è vré k'y'è ple dér dè konto lè vashè k'son a l'abade djè on pro, kè d'konto lo vagon k'son byè n-al'nya lo z-on darié lo z-otro.

**La Mélie :** Y'è vré kè t'di n'inpourta kè. On pou kontinuo lontè a rakonto dè fianfyournè dïnse. T'è na lèga d'vipéra. T'o po d'vargonya.

Monchu Zhoke dè pèssu k'lè fènè di v'lazhe son po mie k'lè polaye. L'kakèton, l'kakèton, mé, lé nô darié l'bék, y'a po mé d'sarvéla. Y'a nyon, y'è kavan.

**M. Jacques :** Mais non, mais non. Je vous connais. Vous n'avez pas le crâne creux. Au contraire, vous me donnez matière à réflexion.

Qu'est-ce qui est le plus difficile à compter : des vaches en liberté, des wagons qui roulent ?

**Gérard LAURENT**

*Chers lecteurs, tout comme Monsieur Jacques qui abandonne sa peinture car il est complètement déconcentré, mais qui garde son humour bienveillant, nous pourrions passer des heures, à écouter **babèler** la Mélie et la Sinforine qui commentent la vie des uns et des autres.*

*Vous pourrez les écouter sur le site : [RCE.fr/culture/patrimoine/patois](http://RCE.fr/culture/patrimoine/patois)*

## GÉNÉALOGIE

### LES MARCHERUS ET LE CHEMIN DU FER

Au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle, le développement du chemin de fer en Europe modifia considérablement les conditions de transport des personnes et des biens.

Ce mouvement concerna les axes de circulation de la Savoie et par conséquent la commune de Les Marches.

Quelques événements historiques jalonnent ce développement :

#### *Période du royaume de Sardaigne*

1853 : Fondation de la compagnie de chemin de fer Victor-Emmanuel de Chambéry à la Maurienne

1856 : Ouverture de la ligne Aix-les-Bains à Saint-Jean-de-Maurienne

1857 : Début du percement du tunnel du Fréjus

1858 : Construction du pont international de Culoz et raccordement du Victor-Emmanuel au réseau français Paris-Lyon-Méditerranée

#### *Période française (à partir de 1860)*

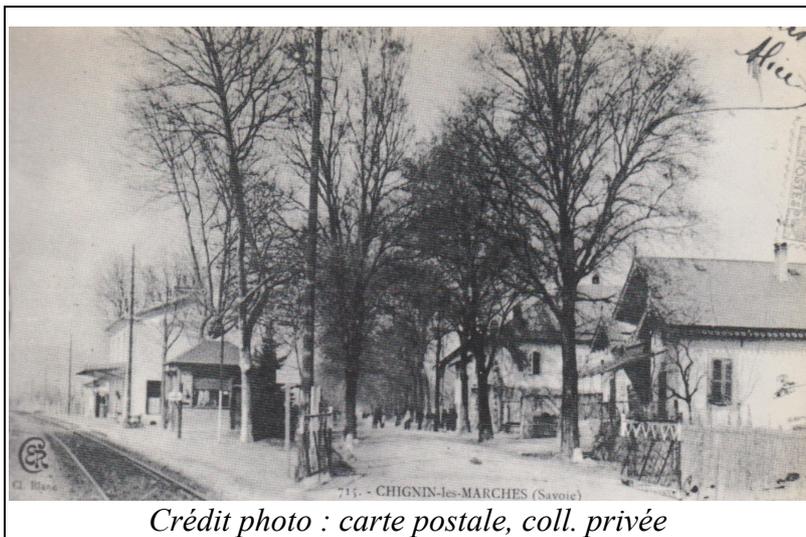
1864 : Liaison de Chambéry à Grenoble et Valence *via* Francin

1867 : Rachat du Culoz-Modane par la société PLM

1871 : Ouverture à la circulation du tunnel du Fréjus

1925 : Électrification de la ligne par 3e rail

### La gare de Chignin-Les Marches



*Crédit photo : carte postale, coll. privée*

Cette gare fut mise en service en août 1857 par la compagnie de chemin de fer Victor-Emmanuel.

Sous le règne de Victor-Emmanuel III, elle était dénommée « Route de Grenoble ». Plus tard, sous la même administration, elle devint « Gare des Marches » bien que située sur le territoire de Chignin.

Sa propriété fut transférée à l'État français, qui la rétrocéda à la compagnie PLM en 1867, soit 7 ans après le

rattachement de la Savoie à la France.

Le PLM, sur la réclamation de la commune de Chignin, lui attribua en 1878 le nom de « Chignin-Les Marches ».

Cette double appellation mécontenta les conseils municipaux des deux villages et ne fut imposée que par décision du ministre des travaux publics en 1894. En 1938, la nationalisation des chemins de fer français entraîna le transfert de la gare à la SNCF nouvellement créée.

Elle a été fermée au public avant 2002.

## Les cheminots marcherous dans les registres communaux

Les registres de l'état-civil et les registres paroissiaux de la commune des Marches mentionnent des employés du chemin de fer et des employés du P.L.M. :

NOM	PRENOM	METIER	POSTE
THOMASSIN	Denis Octave	Employé de chemin de fer	
ROCHAS	Jules germain	Employé de chemin de fer	Gare des Marches
MOLINO	Robert	Employé de chemin de fer	Chef de gare
GARET	Claude	Employé de chemin de fer	
CARLE	Louis	Employé de chemin de fer	
ANDRE	Joseph	Employé de chemin de fer	Garde de nuit
MARTIN	Joseph	Employé de chemin de fer	Garde-barrière
CHAMBON	François	Employé de chemin de fer	
REY	Jean	Employé de chemin de fer	
LABORET	Jean Marie	Employé de chemin de fer	Garde-barrière
CAILLE	Hyacinthe	Employé de chemin de fer	
DUSSAUGE	Pierre	Employé de chemin de fer	
VUILLERMET	Maurice	Employé de chemin de fer	
PRAZ	Henri Claudius	Employé de chemin de fer	
GAVILLET	Francisque	Employé de chemin de fer	
et aussi			
LABARTHE (ép. THOMASSIN)	Rose	Employée de chemin de fer	
CASSET (ép. CARLE)	Clotide	Employée de chemin de fer	

### Document 1. Extrait des registres paroissiaux de la commune des Marches

NOM	PRENOM	METIER	POSTE	DATES REGISTRE DE L'ETAT-CIVIL
FLUTTAZ	Louis	Employé du P.L.M.	Chauffeur	1893
CARTIER	Jean	Employé du P.L.M.		1893, 1894
HIVERT	Pierre	Employé du P.L.M.		1898
GODDARD	Joseph	Employé du P.L.M.		1904, 1905
BORREL	Alfred Joseph	Employé du P.L.M.		1907, 1909
GENESSEY	Michel	Employé du P.L.M.		1908
GIRARD-MADOUX	Claudius	Employé du P.L.M.		1920
PRAZ	Henry Claudius	Employé du P.L.M.		1922
ROSSO	Paul Julien	Employé du P.L.M.		1922
GAVILLET	Francisque	Employé du P.L.M.		1923, 1925
DEVANCE	Pétrus Jérôme	Employé du P.L.M.		1925
NOIRAY	Henry Louis	Employé du P.L.M.		1930
CARRE	Léon Lucien	Employé du P.L.M.	Conducteur de travaux	1930

### Document 2. Extrait des registres d'état-civil de la commune des Marches

Des employés sont également répertoriés dans les recensements :

NOM	PRENOM	SITUATION	DATES DES RECENSEMENTS
ANDRE	Joseph	Garde-barrière	1876, 1881
ROCHAS	Jules Germain	Employé du chemin de fer	1876
MARTIN	Joseph	Garde-barrière	1876
LABORET	Jean Marie	Garde-barrière	1881
GINET	Jean Charles	Retraité du chemin de fer	1911
GODDARD	Joseph	Employé du P.L.M.	1911, conducteur principal en 1926
BLANC-TALON	Joseph Louis	Employé du P.L.M.	1926
PERCEVAL	Antoine François	Employé du P.L.M.	1926
PERRET	Christophe	Retraité du P.L.M.	1931
PERRIN	Joseph	Retraité du P.L.M.	1931
CLARET	Pierre Antoine	Retraité du P.L.M.	1936
FORRAY	Maurice	Retraité du P.L.M.	1936
FLUTTAZ	Louis	Retraité du P.L.M.	1936
VALLIER	Joseph Marie	Employé du P.L.M.	1926, 1931, 1936

**Document 3.** Extrait des registres de recensement de la commune des Marches

À noter que le territoire de la future commune de Myans créée en 1881, faisait alors partie des Marches.

Les gardes-barrières résidaient à proximité du passage à niveau de la D228.

L'arrivée du chemin de fer dans notre contrée a fourni du travail à un bon nombre d'habitants de ce village essentiellement agricole.

Le souvenir de ces cheminots marcherus nous rappelle que, durant de nombreuses décennies, le train était le seul moyen de déplacement à longue distance utilisé par la population, avant l'existence puis la démocratisation du transport automobile.

Au début du XXe siècle, il facilita l'exode provisoire ou définitif de groupes de Marcherus vers Paris, Lyon, Nice ou Cannes, comme en témoignent les registres.

Dans l'avenir, verrons-nous le renouveau d'une gare dans ce secteur ? Ce projet semble être à l'étude.

Sources :

Registres paroissiaux et registres d'état-civil de la commune des Marches

Registres de recensements de la commune des Marches

Histoire des chemins de fer en Savoie (Musées de Chambéry) : photo de la gare de Chignin

**Marie-Odile LAURENT**  
**Jean-François REMEC**

*Si vous avez des renseignements et des documents concernant les cheminots marcherus, ils seront les bienvenus pour la mémoire de notre village.*

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### « Quand le vin est tiré, il faut le boire »

Ce proverbe, apparu au XVI<sup>e</sup> siècle, édicte de la circonstance temporelle « quand le vin est tiré » c'est-à-dire extrait du tonneau, la règle de conduite à tenir « il faut le boire ».

En effet, il ne s'agit pas de chanter les louanges du vin, mais bien de délivrer un enseignement moral : lorsqu'on commence quelque chose, il ne faut pas s'arrêter en cours de route, il faut faire preuve de persévérance et mener les actions jusqu'à leur achèvement.

Un sens métaphorique dont on se joue volontiers aujourd'hui en citant le proverbe pris au pied de la lettre lorsqu'on ressort une tournée générale ! Surtout dans notre région, quand le vin est tiré, il faut le boire, surtout quand il est bon !

### Le coup du père François

Ce père François n'était sans doute pas un bon samaritain puisqu'il désigne, dès la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, dans l'argot des voleurs, une pratique consistant à étrangler par-derrière une victime pour lui dérober ses biens.

« Faire le coup du père François » signifie donc prendre quelqu'un par trahison, manœuvrer de manière déloyale.

Source : G. Guilleron, S. Brunet, *150 proverbes et expressions expliqués*, Ed. France Loisirs, 2012

Danielle THIABAUD

### À la Sainte Barbe : le blé de l'espérance

Le 4 décembre, jour de la Sainte Barbe, il est de tradition de planter dans trois coupelles des grains de blé de la dernière récolte afin de les faire germer.

« *Quand le blé va bien, tout va bien.* »  
« *Blé bien germé, c'est la prospérité toute l'année.* »

Le 24 décembre, les trois coupelles servent de décoration de la table de Noël.

Ces trois coupelles, représentant la Sainte Trinité, sont généralement gardées jusqu'à l'Épiphanie au pied de la crèche.



*A défaut de la blé, on fait germer des lentilles !  
Crédit photo : M.-H. Parot*

Source : *Wikipédia*

Marie-Hélène PAROT

## VIE ASSOCIATIVE 2021

### Visites guidées en Cœur de Savoie

Agréables rencontres avec le patrimoine en Cœur de Savoie

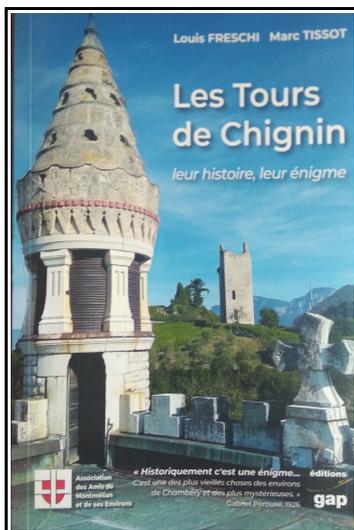
12 juin, visite à Arvillard du sentier du Jourdon, avec le guide Claude.

26 juin, tour complet de Betton-Bettonet, avec nos guides Claudette et Maurice.

Merci à eux !



Guides et visiteurs



3 juillet : L'association a été représentée par Nadezhda lors de l'**inauguration de la chapelle Saint-Anthelme à Chignin** récemment rénovée. La municipalité de Chignin avait organisé une journée festive et avait invité beaucoup de monde. Ce fut l'occasion de se procurer le livre : *Les Tours de Chignin*.



Le 18 juillet au lac de Saint-André  
*Animation Croc'Patrimoine, une dizaine de personnes présentes, pour cette nouvelle approche du patrimoine et de ses paysages d'hier et d'aujourd'hui.*

**FORUM  
DES  
ASSOCIATIONS**

11 septembre, après-midi salle Montgrabelle, participation de l'association au forum des associations

## 18 septembre : Journée européenne du Patrimoine

- **Visite guidée** du bourg : Claude Détraz était le guide à cette occasion, merci pour sa disponibilité.
- La **rencontre amicale des habitants du bourg**, dimanche 19 septembre, organisé par Francine Bordon en partenariat avec MPM a été annulée compte tenu des contraintes sanitaires. La manifestation, se voulant un moment convivial et collectif, a été reportée aux jours meilleurs de façon à ce que tous puissent y participer.



*Repas partagé*

- 25 septembre : Jean-Paul Poncet nous a accueillis à sa ferme pour une démonstration du **battage du blé** cultivé sur ses terres ; puis le dimanche 26 pour un repas partagé merci à Jean-Paul et Gisèle pour leur accueil !



*Cour intérieure du château, lors de la visite du bourg*

- Reprise des rencontres du groupe **Patois** à l'Espace Bellegarde, salle du Lac Clair. Le groupe patois finalise la correction du lexique.
- Les horaires du groupe de **généalogie** changent pour la saison 2021-2022, ils auront lieu à la salle Lac Clair, les mercredis à partir de 17 heures. Les 8 et 15 décembre ; 5 et 19 janvier ; 2 et 16 février ; 2, 16 et 30 mars ; 13 et 27 avril ; 11 et 25 mai ; 8 et 22 juin ; 6 et 20 juillet.

C'est avec tristesse que nous avons appris les décès de Madame Yvonne Roulet, adhérente de longue date, elle participait activement au groupe Patois et de Monsieur Louis Provençal (Marcheru, qui habitait Caen) qui suivait les activités de l'association depuis de nombreuses années.

Nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles.

**2022**  
**Assemblée générale**  
**Vendredi 14 janvier 2022 – accueil 18h30**  
 salle Saint-Maurice  
 LES MARCHES

### Contact - Blog - Facebook

memoire.patrimoine@gmail.com

associationmpm73.blogspot.com/

facebook.com/Memoire73/

archives : patrimoinelesmarches.toile-libre.org